

# Sécurité : l'appel des élus

Après l'accident tragique survenu sur la RD37, le conseil municipal appelle les usagers et pouvoirs publics à « unir leurs forces » pour améliorer la sécurité sur cette voie.

**G**ilet jaune sur le dos, écharpe tricolore en bandoulière et bouquet « républicain » à la main, Monique Sémavoine, maire de Mazères-Lezons, ouvre le cortège des élus sur la route départementale 37. Encadré par les forces de police, le conseil municipal a procédé samedi matin à une distribution de tracts entre la mairie et le rond-point de la rocade. Sur ce bout de papier jaune fluo, les automobilistes découvrent un concentré de la motion votée, quelques minutes auparavant, lors d'une assemblée extraordinaire.

« Cette motion a pour but d'interpeller et saisir tous les pouvoirs publics, ainsi que nous-mêmes, pour que tous nous nous mettions autour d'une table pour trouver une solution pour assurer la sécurité des piétons et des cyclistes sur la RD37 », explique Monique Sémavoine en préambule du vote.

## Un automobiliste contrôlé à 115 km/h

En toile de fond de ce conseil particulier, « convoqué en 48h », l'accident qui, le 15 février dernier, a coûté la vie à un habitant de la commune (notre édition du 16 février). Pierre Soubies, 84 ans, a été fauché par un automobiliste alors qu'il traversait la RD37 pour se rendre à la boulangerie.

Un événement tragique sur la



Entourée de quinze élus du conseil municipal, tous vêtus du gilet jaune de sécurité, Monique Sémavoine a parcouru la portion de RD37 située entre la mairie et le rond-point de la rocade avant de déposer un bouquet sur les lieux de l'accident qui a endeuillé la commune. (Photo Jean-Philippe Giannot)

quel Monique Sémavoine tient à mettre « un coup de projecteur », « pour provoquer une prise de conscience collective » sur les dangers que représente « cet axe à grande circulation qui est le seul à desservir les communes situées en rive gauche du Gave de Pau ».

Le trafic sur cette route départementale traversant le village est croissant. « Nous avons comptabilisé 1 400 véhicules par jour dans un seul sens de circulation lors de la campagne de sécurité routière menée en octobre », relève la maire. Ce jour-là, 17 % des véhicules contrôlés sont en excès de vitesse, soit au-delà de 50 km/h (pour une limitation fixée à 45 km/h). Un triste record est même établi à 115 km/h !

Dans la motion, sont rappelées les démarches engagées par la

commune. En janvier 2009, un courrier adressé au conseil général et rédigé avec les maires de Gelos, Uzès, Rontignon et Narcastet pour « demander que soit installée une signalétique cohérente pour obliger les camions à utiliser la voie rapide D938 et non la D37 » est resté « sans suite ».

## Un « miracle quotidien »

Tout comme les demandes effectuées auprès des services de police pour réclamer des contrôles radar. Et si la RD37 concentre aujourd'hui toutes les inquiétudes, elle n'est pas la seule voie incriminée. La motion cite la rocade (RD100), l'avenue Mortimer-de-Lassence (RD209) ou encore la route de la Vallée Heureuse (RD285).

Si des « aménagements parcel-

laires » ont bien été réalisés sur la RD37 pour améliorer la sécurité ils n'ont pas suffi à régler le problème. « L'absence d'accident entre la mairie et l'église, où piétons, cyclistes, voitures et camions se partagent une chaussée sans trottoir, relève du miracle quotidien » pointe le texte voté.

« La seule solution c'est de rouler lentement » souligne Monique Sémavoine préconisant un « rétrécissement de la voie » ou un « système de chicanes ». Des « pistes » sur lesquelles elle souhaite travailler avec la police et le conseil général. « La commune, également sa part de responsabilité », confie l'élue, très émue samedi au moment de déposer son bouquet de fleurs sur la chaussée en mémoire de Pierre Soubies.

VALÉRIE CÉBI